

## D'ETRANGES RETOURS

La revue « Histoire » n° 334 de septembre 2008 présente un article d' Olivier Loubes, professeur au lycée Saint-Sernin de Toulouse dont le sur-titre annonce: « Des enfants d'étrangers expulsés bien que scolarisés .... Le durcissement de la politique d'immigration en France a soulevé l'indignation.

Rappelant les tensions de la fin des années 1930 ». La formule rituelle « Plus jamais ça » que reprennent volontiers nos élèves après avoir écouté le témoignage d'un(e) ancien(ne) déporté(e) a déjà été à de trop nombreuses reprises réduite à néant:

des génocides (1) ont eu lieu au Cambodge, au Rwanda, en Bosnie...

Mais cette fois-ci le « Plus jamais cela » nous concerne directement: ce sont nos élèves et leurs parents, les camarades de ceux qui clament leur volonté de respecter chacun et de refuser tous les racismes, toutes les xénophobies, qui sont victimes de rejet. Comme le précisait Emmanuel Terray, anthropologue, directeur d'études à l'école des Hautes Etudes en sciences sociales (2), la stigmatisation d'indésirables devant être expulsés conduit aux mêmes méthodes policières, que ce soit entre 1940 et 1944, pendant la guerre d'Algérie ou aujourd'hui: rafles, arrestations d'enfants, contrôle au faciès, convocations-pièges. Emmanuel Terray rappelle au cours de cette interview qu'en France, chaque année, on compte 250 enfants dans des centres de rétention. Il déplore alors l'indifférence actuelle, le processus d'accoutumance lente.

Dans son article, Olivier Loubes présente la situation dans les années 1930. Il cite un extrait d'un texte adressé en secret aux préfets précisant: « Si la naissance en France et surtout l'éducation dans des écoles ou des facultés françaises constituent [de la part des étrangers] une présomption de loyalisme, elles n'en sont pas une preuve absolue » (3). Ainsi le fait de ne pas avoir la nationalité française rend l'élève suspect a priori! Ce type d'analyse correspond à des périodes de crises, d'inquiétudes. Quelques années plus tôt en effet, quand en 1927 une loi (4) facilite l'acquisition de la nationalité française, une enquête menée sur les lycéens étrangers conclut à « l'absence de préjudice » pour les établissements scolaires (5). Et aujourd'hui, Emmanuel Terray estime que si notre pays a un « problème » avec ses minorités, ses immigrés, c'est qu'il est en difficulté économique et/ou idéologique.

Les mêmes choix politiques contraires aux droits de l'homme se répètent dans des contextes pourtant très différents. Olivier Loubes montre que sous le gouvernement Daladier, le ministre de l'Intérieur, Albert Sarraut, « presse les préfets de multiplier les actions favorisant un retour massif des enfants réfugiés dans leur pays ». Il s'agit en l'occurrence des réfugiés espagnols ayant fui la guerre civile et le franquisme! «Vous voudrez bien sans retard procéder à la mise en route via Hendaye, via Port-Bou, de tous les enfants espagnols hébergés en France, orphelins ou non » (c'est moi qui souligne): c'est ce que demande Albert Sarraut, radical modéré, aux préfets le 19 septembre 1939 (6). Ainsi les « reconduites à la frontière » sont des réflexes « classiques ». RESF (7) (<http://www.educationsansfrontieres.org/>) dénonce régulièrement des menaces d'expulsion concernant des lycéens . Leur film «Laissez-les grandir ici » peut être regardé sur leur site. José Vieira (8) a raconté ( <http://www.rue89.com/print/66716>) l'expulsion de Roms le 17 septembre 2008 en gare de Massy-Palaiseau. Il fait explicitement référence aux arrestations des Juifs en France pendant la seconde guerre mondiale: encerclement du parking où s'étaient installées les familles Roms, conduite de la majorité de ces familles vers la passerelle de la gare de Massy-Palaiseau, encadrement policier sur le quai du RER C. « Des femmes donnant le sein à leur bébé, assises sur des valises, des enfants qui n'avaient que les sacs et les baluchons pour jouer, des familles entières sur un quai de gare encadrées par la police qui les obligea à monter dans un train .... cela n'émouvait pas grand monde ». Mêmes scènes, même indifférence: « Les regards se

détournent. Les voyageurs qui descendent s'empressent de descendre, ceux qui montent évitent les wagons (9) où s'entassaient les Tziganes ».

Si réellement « Plus jamais cela » a un sens, si ce n'est pas seulement un slogan pratique pour se déculpabiliser, il faut réfléchir à ce que chacun d'entre nous peut faire quand, à notre porte, des enfants sont victimes de xénophobie.

Martine Giboureau

professeure au lycée François Ier de Fontainebleau décembre 2008

(1) convention pour la prévention et la répression du crime de génocide; ONU, résolution 260 A (III) entrée en vigueur le 12 janvier 1951: « le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, ou tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel: a) meurtre de membres du groupe .... »

(2) émission « Parenthèse » de Laurence Luret, France Inter, 22 novembre 2008

(3) 18 janvier 1939, circulaire adressée en secret aux préfets, rédigée par Amédée Bussière, directeur général de la sûreté nationale; Archives nationales F1a 3590

(4) la loi de 1927 prévoit un accès plus facile à la nationalité française (réduction de la durée de résidence à trois ans). Elle dispose surtout que les enfants nés d'une mère française et d'un père étranger, situation très fréquente, soient Français.

(5) enquête de l'inspecteur général, gendarme de Bevoitte, sur les lycéens étrangers. Archives nationales F17 13954

(6) Archives nationales F1a 3590. Le 19 septembre la France était officiellement en guerre contre l'Allemagne nazie. Aujourd'hui l' « ennemi » désigné est le terrorisme.

(7) Réseau éducation sans frontières. Le 26 juin 2004, s'est tenue à la Bourse du Travail de Paris une réunion rassemblant des enseignants, des personnels de l'Éducation nationale, des parents d'élèves, des éducateurs, des collectifs, des syndicats et des organisations attachées à la défense des droits de l'homme préoccupés de la situation des sans-papiers scolarisés (de la maternelle à l'université). Ils ont décidé la création d'un réseau de soutien nommé Education sans frontières

(8) Le réalisateur portugais José Vieira travaille, entre autres sujets, sur l'histoire de l'immigration. Ses derniers films sur l'immigration clandestine portugaise en France restituent des trajectoires individuelles dans un contexte historique.

(9) Le terme est inapproprié car il s'agit de voitures de voyageurs et non de wagons de marchandises.